UN LIBRARY

NOV 23 1979

UN/SA COLLECTION

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
LIMITEE

A/C.3/34/L.47
23 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
TROISIEME COMMISSION
Point 80 c) de l'ordre du jour

DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME : EGALITE, DEVELOPPEMENT ET PAIX

Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme

Argentine, Barbade, Chili, Cuba, Etats-Unis d'Amérique, France, Grenade, Pakistan, Panama, Uruguay et Yougoslavie : projet de résolution

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 33/187, en date du 29 janvier 1979, relative à l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme,

Tenant compte de la résolution 1979/11 du Conseil économique et social, en date du 9 mai 1979, relative à l'implantation de l'Institut en République dominicaine, et la décision 1979/58, en date du 2 août 1979, du Conseil économique et social, relative à la nomination des membres du Conseil d'administration de l'Institut,

Notant que la première session du Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme s'est tenue du 22 au 26 octobre 1979,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général (A/34/579),

1. Fait sienne la résolution 1979/11 du Conseil économique et social et accepte avec reconnaissance l'offre du Gouvernement de la République dominicaine, qui a proposé d'accueillir l'Institut;

2. Exprime le désir que les consultations qui devront avoir lieu au sujet de l'accord à passer avec le gouvernement du pays hôte soient rapidement menées à bien;

3. Invite les gouvernements à fournir des contributions au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Institut;

4. Prie le Secrétaire général de présenter à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, un rapport sur les travaux de l'Institut, en même temps que le rapport du Conseil d'administration.